

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Gendarmerie de l'armement

**Décision n° 362 du 6 février 2013 portant promotion de sous-officiers de gendarmerie
du cadre général de la gendarmerie de l'armement**

NOR : INTJ1301106S

Le commandant de la gendarmerie de l'armement,

Vu le code de la défense;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie;

Vu l'arrêté du 14 décembre 2012 portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'administration et de gestion du personnel militaire de la gendarmerie nationale;

Vu la décision n° 186 du 29 janvier 2013 (NOR : INTJ1300464S),

Décide:

Article 1^{er}

Les adjudants dont le nom suit sont promus au grade d'adjudant-chef le 1^{er} mars 2013 :

Chaptois, Philippe	Nigend : 159 274	Numéro de livret de solde : 8 016 418
Turon, Hervé	Nigend : 138 684	Numéro de livret de solde : 5 324 694
Barras, Christophe	Nigend : 161 455	Numéro de livret de solde : 8 018 505
Tillier, David	Nigend : 178 793	Numéro de livret de solde : 8 029 488

Article 2

Les maréchaux des logis-chefs dont le nom suit sont promus au grade d'adjudant le 1^{er} mars 2013 :

Richard, Carl	Nigend : 154 989	Numéro de livret de solde : 8 012 677
Fabre, Jean-Christophe	Nigend : 173 179	Numéro de livret de solde : 8 034 749

Fait le 6 février 2013.

*Le colonel,
commandant la gendarmerie
de l'armement,
C. FRITSCH*